Résultats d’un sondage mené auprès des auxiliaires aux services de santé et sociaux (ASSS)

Mars 2025

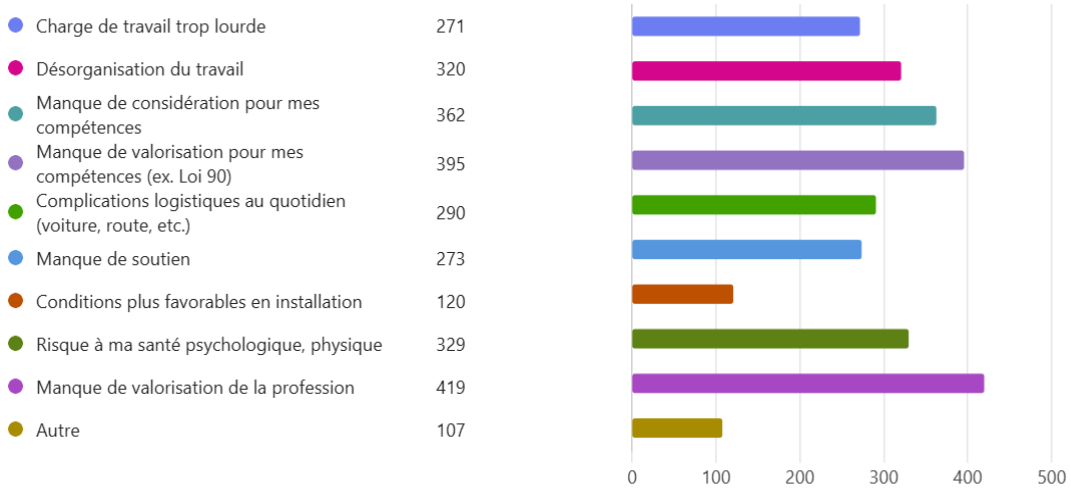
Résultats d'un sondage mené auprès des auxiliaires aux services de santé et sociaux (ASSS)

- Sondage en ligne
- 906 répondantes
- 4 février au 7 mars 2025

1. Vous est-il arrivé de penser quitter votre emploi?



2. Raisons principales de vouloir quitter son emploi



Commentaires :

Manque de valorisation de la profession

« Je ne sens aucune reconnaissance pour le travail essentiel que je fais chaque jour auprès des usagers. »

Manque de valorisation pour mes compétences (ex. Loi 90)

« On me confie des tâches exigeantes sans reconnaissance ni revalorisation de mes compétences, notamment avec l'absence de mise en application de la Loi 90. »

Manque de considération pour mes compétences

« On ne prend pas en compte mon expertise acquise sur le terrain, comme si mon jugement n'avait aucune valeur. »

Risque à ma santé psychologique

« Le stress constant, la charge mentale et le manque de soutien affectent gravement ma santé psychologique. »

Risque à ma santé physique

« Le rythme effréné et les efforts physiques intenses me causent de plus en plus de douleurs chroniques. »

Désorganisation du travail

« Les horaires sont souvent faits sans logique, ce qui entraîne des déplacements illogiques et du temps perdu. »

3. Qu'est-ce qui motive votre maintien à l'emploi?

L'amour de la profession et la passion pour aider

Beaucoup mentionnent un véritable attachement à leur profession, souvent décrite comme une vocation ou une passion. Ils aiment ce qu'ils font, notamment, aider les personnes âgées et vulnérables.

« J'aime mon métier, c'est une passion. »

« Aider les autres me rend heureuse. »

« Je me sens valorisée par les patients. »

La relation humaine avec les patients

La connexion humaine et le lien de confiance établi avec les usagers sont des motivations centrales. Le contact en tête-à-tête, l'écoute active et le sentiment d'être utile sont fortement valorisés.

« Le lien que je crée avec mes patients me motive. »

« Être la seule personne qu'un patient voit dans la journée. »

La nécessité

Certains restent principalement par nécessité : avoir un salaire, la proximité du travail, ou l'ancienneté. Pour plusieurs, c'est un emploi qu'ils ne peuvent pas se permettre de quitter.

« J'ai besoin du salaire. »

« Je suis proche de la retraite. »

« Pas d'autres choix. »

La reconnaissance des patients

Les patients eux-mêmes, leur gratitude, et la différence que les employés sentent faire dans leur quotidien sont des sources importantes de satisfaction.

« Les patients sont reconnaissants. »

« Leur merci fait ma journée. »

« J'aime faire une différence. »

L'autonomie et les conditions de travail

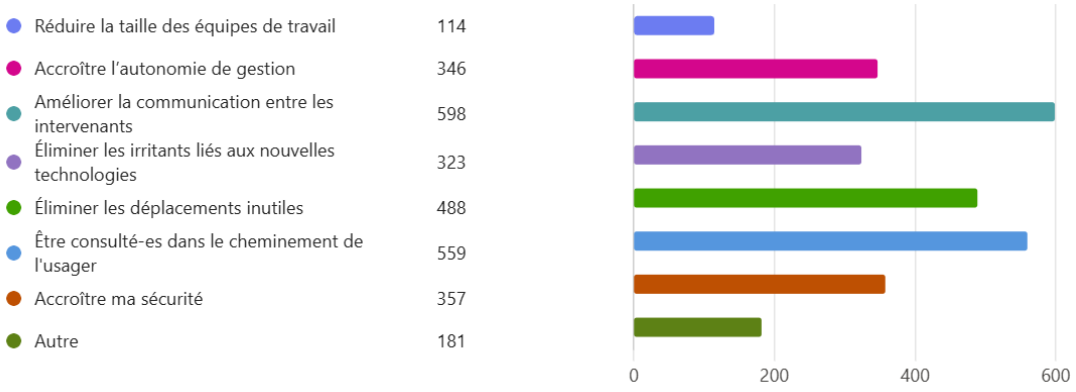
La liberté d'organisation, l'autonomie sur le terrain, les horaires flexibles, ou le fait de ne pas être enfermé dans un établissement sont des facteurs très appréciés.

« J'aime travailler dehors. »

« Je gère mon horaire. »

« J'aime la route dans mon quartier. »

4. Comment concrètement améliorer l'organisation de votre travail (routes de travail)?



Commentaires :

Améliorer la communication entre les intervenants

« Il faut une meilleure coordination entre les différents professionnels pour éviter les doublons ou les oublis. »

Être consulté-es dans le cheminement de l'usager

« On devrait impliquer davantage les ASSS dans les décisions concernant le plan de soins. »

Éliminer les déplacements inutiles

« Réorganiser les routes pour éviter les allers-retours incessants qui nuisent à notre efficacité. »

Accroître ma sécurité

« Nous avons besoin de protocoles clairs et d'un soutien en cas de situations à risque. »

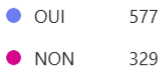
Accroître l'autonomie de gestion

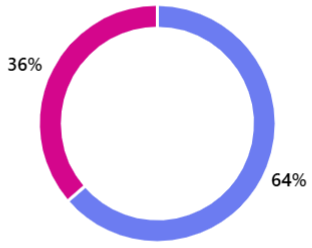
« Avoir plus de marge de manœuvre pour adapter notre horaire selon les réalités du terrain serait bénéfique. »

Éliminer les irritants liés aux nouvelles technologies

« Les outils numériques sont souvent inefficaces ou mal adaptés, ce qui ralentit notre travail. »

5. Croyez-vous que l'intégration des différents programmes actuellement présents en SAD (chèques emploi service, EÉSAD, allocation directe, communautaire, crédits d'impôt) dans un seul programme de SAD public, axé principalement sur le rôle des ASSS et organisés autour des CLSC, permettrait d'améliorer la qualité des soins à domicile au Québec?





Commentaires :

Amélioration de la qualité et du suivi des services

« Pour la qualité et le suivi des services, il serait préférable que tous les services soient offerts par le CLSC pour protéger les patients et pour pouvoir suivre l'évolution. »

« Pour donner des soins de qualité, il faut avoir une formation adéquate. Il faut avoir une équipe de travail qualifiée autour de soi et s'assurer que les gens sont en sécurité. Transférer des soins de santé au privé par chèque emploi service à mon avis ne permet pas d'améliorer des soins de qualité. »

Besoin de plus de soutien et d'aide pour les usagers

« Avoir plus de soutien, parce qu'il y a certaines personnes qui ont besoin de beaucoup plus de services et beaucoup plus d'heures. »

« La présence d'une personne fiable qui connait davantage le patient et la famille peut aider sur beaucoup d'aspects pour améliorer la qualité de vie de l'usager selon les douleurs, l'inconfort et la qualité de vie à domicile. Ça va plus vite pour ajuster l'aide. »

Manque de formation et de compétences adéquates

« Il est faux de prétendre que n'importe qui peut remplacer une personne formée comme une vraie ASSS avec un an de formation. »

« Les employés travaillant pour le privé manque de formation, la sécurité des patients est souvent compromise. Nous restons garants de la qualité des services, mais nous ne sommes pas informées des problématiques vécues à domicile, quand nous devons reprendre les services, on se rend compte de toutes les lacunes et nous devons corriger le tir. »

Nécessité d'une meilleure coordination et communication

« Moins de problèmes de communication entre les parties. »

« Globalement, bien que l'intégration en un seul programme public ne soit pas une solution parfaite, elle permettrait d'améliorer la qualité et l'accessibilité des soins à domicile en assurant une meilleure coordination, équité et stabilité du système. »

6. Croyez-vous que l'idée de faire assumer les coûts des soins et des services de soutien à domicile par l'usager soit une bonne idée?



Commentaires :

Incapacité financière des usagers

« La majorité des bénéficiaires aux soins à domiciles sont sans le sou, sont pour la plupart de la classe pauvreté. »

« Beaucoup d'usagers n'auront pas les moyens de se payer des soins dont ils ont vraiment besoin donc encore plus d'usagers en situation de vulnérabilité. »

Préoccupation concernant l'accès équitable aux soins

« Une telle mesure pourrait creuser les écarts entre les plus riches et les plus vulnérables. »

« Ça doit rester public afin que les soins soient donnés de façon équitable. »

Argument du paiement des impôts et taxes

« Car les usagers, ils ont assez payé et paient encore d'impôts et cotisations. »

« Ils ont payé toute leur vie pour des programmes sociaux. Maintenant qu'ils doivent les utiliser, on les ferait payer – ça n'a pas de sens. »

Crainte d'une augmentation des coûts pour le système de santé

« Ça empêcherait les gens de recevoir des soins, et ça augmenterait le nombre de personnes aux urgences. »

« Les plus vulnérables […] Lorsqu'ils seraient pris en charge, ils seraient en milieu hospitalier et c'est ce qu'on veut éviter. »

Observation de la vulnérabilité et de la pauvreté des usagers

« Nos patients sont déjà démunis pour la plupart… certains en abusent. Il n'y a aucune logique à faire un tel geste. »

« Je côtoie au quotidien des clients avec le frigo vide. »